

EBOOK

Code de conduite
des partenaires
Sage

June 2019



CONTENU

QUI SOMMES-NOUS?

NOS ATTENTES À VOTRE ÉGARD

NORMES DE CONDUITE

MINIMALES

- Respect des lois
- Employés et conditions de travail
- Confidentialité et sécurité des données
- Démonstration de la conformité
- Conséquences de la non-conformité
- Comment les partenaires font-ils part de leurs préoccupations?

QUI SOMMES-NOUS?

Sage est le leader mondial du marché de la technologie' Nous aidons les entreprises de toutes tailles à tout gérer, de l'argent jusqu'aux personnes, qu'il s'agisse d'une start-up, d'une entreprise en expansion ou d'une entreprise établie' Nous dynamisons la réussite des entreprises et de leurs collectivités grâce à l'utilisation de technologies intelligentes et à l'imagination de nos employés' Nous travaillons avec une communauté florissante de comptables, de partenaires, de développeurs et d'entrepreneurs, gage d'économies à travers le monde'

Notre vision est de devenir une grande entreprise SaaS, pour nos clients et nos collaborateurs' Nos valeurs et nos comportements nous soutiennent dans cet objectif L'une de nos valeurs fondamentales est de « faire ce qui est juste » et nous nous assurons de mettre en pratique cet engagement en veillant à ce que notre façon de mener nos activités représente toujours les normes les plus élevées possibles en matière de conduite éthique' Nous attendons également de nos partenaires qu'ils partagent notre engagement en faveur d'une conduite éthique'

NOS ATTENTES À VOTRE ÉGARD

Ce Code de conduite des partenaires (« Code ») est conçu afin d'établir clairement les normes minimales de comportement que nous exigeons de vous en tant que partenaire Sage' Nous vous demandons de vous conformer aux normes énoncées dans le présent Code et de les refléter dans vos activités'

De temps à autre, nous pouvons vous demander d'examiner vos normes et pratiques commerciales afin de nous assurer qu'elles reflètent les principes du présent Code' Nous pouvons ainsi vous demander de nous fournir un accès approprié pour nous permettre d'atteindre cet objectif'

NORMES DE CONDUITE MINIMALES

Nous exigeons que vous respectiez au minimum les normes suivantes en tout temps:

Respect des lois

Toutes vos transactions doivent être conformes à toutes les lois et réglementations en vigueur dans les pays dans lesquels vous exercez vos activités'

Nous vous demandons, sous réserve des lois applicables, de nous aviser sans délai si vous faites l'objet d'une poursuite pénale ou civile d'une certaine importance, ou si vous êtes sanctionné(e) d'une quelconque façon par un organisme de réglementation'

Lutte contre la corruption

Il est important de faire ce qui est juste pour maintenir la confiance entre nous et avec nos clients' Vous ne devez pas vous livrer à des activités qui invitent à une suggestion d'irrégularité, car cela peut nuire à cette confiance et pourrait être illégal' En particulier, vous devez vous conformer à toutes les lois, réglementations et normes applicables en matière de corruption ou de fraude'

Nous demandons à tous nos partenaires d'adopter une approche de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption'.

Sage est une entreprise internationale et est soumise aux lois contre la corruption et la fraude dans de nombreux pays' En particulier, la société mère du groupe est une entreprise britannique et l'ensemble du groupe Sage est donc soumis à la UK Bribery Act de 2010 (la Bribery Act)' Il s'agit d'une loi de grande envergure qui touche toutes les entreprises, tous les collaborateurs et tous les partenaires de Sage, peu importe où ils se trouvent dans le monde' Cela signifie que nous devons exiger de nos partenaires qu'ils ne se livrent pas à des actes de corruption ou de fraude'

Au minimum, vous et vos employés ne devez pas : (i) offrir, promettre ou accorder un avantage financier ou autre en échange d'un comportement inapproprié de la part d'un tiers ; (ii) demander, accepter de recevoir ou accepter un avantage financier ou autre en échange d'un comportement inapproprié d'un tiers ; ou (iii) corrompre un agent public étranger' Cette réglementation s'applique qu'il s'agisse d'un comportement direct ou indirect (par exemple, via un intermédiaire ou en encourageant d'autres personnes à le faire)'

Un « avantage financier ou autre » comprend non seulement les paiements monétaires, comme les pots-de-vin ou les paiements dits « de facilitation », mais cela inclut également les cadeaux ou divertissements généreux, les dons et les opportunités de travail'

Vous ne devez envoyer aucun paiement à des candidats ou des partis politiques, et vous devez nous informer de tout lien étroit que vous pourriez avoir avec des représentants de gouvernement ou des chefs d'État'

Vous devez adopter et maintenir des pratiques, politiques et procédures appropriées afin d'éviter la fraude et la corruption dans votre entreprise'.

Les mesures que nous attendons de votre part sont les suivantes:

- mettre en œuvre et maintenir à tout moment des procédures complètes de dénonciation;
- veiller à ce que vos employés et associés soient informés de la nécessité de se conformer aux lois anti-corruption et à ce qu'ils comprennent la nécessité de s'y conformer;
- mettre en œuvre des politiques et procédures appropriées pour s'assurer que vos employés et associés ne se livrent pas à des actes de corruption ou de fraude en relation avec Sage et d'autres partenaires et clients'

Cadeaux et invitations

Nous reconnaissons que les cadeaux et invitations à une échelle modeste et peu fréquente peuvent parfois être un outil légitime pour établir de bonnes relations' Une invitation modeste, comme pour des événements sociaux ou des repas, peut être offerte s'il existe un véritable but commercial et que le coût est raisonnable et proportionné'

Avant d'offrir ou d'accepter un cadeau ou une invitation, vous devez vous assurer qu'il est peu probable que cela influence indûment la relation commerciale, vos propres décisions ou celles de l'autre partie'

Vous ne devez en aucun cas offrir de l'argent, des cadeaux ou des invitations à des représentants de gouvernement ou à des chefs d'État au nom de Sage'

Vous ne devez pas offrir ou fournir de l'argent liquide, des alternatives financières (comme des chèques-cadeaux), ou des cadeaux ou des invitations extravagants aux employés de Sage' Vous ne devez en aucun cas offrir ou fournir des invitations, des dépenses ou des cadeaux à nos employés pendant des négociations contractuelles en cours ou des processus d'appel d'offres (y compris jusqu'à l'attribution du contrat et peu après)'

Nous nous attendons également à ce que vous nous signaliez tout cadeau ou toute invitation d'importance offert(e) par nos employés à vous ou à vos employés, et vous ne devriez pas accepter de tels cadeaux ou de telles invitations'

Délit d'initié

Vous devez garantir que vous disposez en tout temps de systèmes robustes pour vous assurer que vos employés et conseillers ne commettent pas de délits d'initié' En particulier, vous et vos employés devez vous conformer au régime de l'UE en matière d'abus de marché et aux lois similaires sur les délits d'initiés, et vous ne devez pas négocier ou échanger des actions Sage (ou les actions d'une autre entreprise) sur la base d'informations privilégiées'

Les "informations confidentielles" sont des informations précises qui n'ont pas encore été rendues publiques et qui, si elles devenaient publiques, seraient susceptibles d'avoir un effet significatif sur le cours des actions d'une entreprise' L'achat ou la vente d'actions d'une entreprise par une personne en possession d'informations confidentielles à propos de cette entreprise est appelé "délict d'initié"

Blanchiment d'argent

Vous ne devez pas accepter, traiter ou vous préoccuper de quelque façon que ce soit d'un ou de plusieurs arrangement(s) impliquant des fonds dont on sait ou dont on soupçonne qu'ils sont associés à une activité criminelle'

Vous ne devez faire affaires qu'avec des parties dignes de confiance qui exercent des activités commerciales légitimes et dont les fonds proviennent de sources légitimes' Vous devez prendre des mesures raisonnables pour éviter et détecter toute forme de paiement illégal et vous devez mettre en place des processus solides afin d'empêcher que les transactions financières que vous effectuez ne soient utilisées par des tiers pour blanchir de l'argent'

Sanctions

Vous devez vous assurer que vous (et ceux qui font partie de votre chaîne d'approvisionnement) respectent pleinement les lois, règlements et régimes applicables en matière de sanctions (y compris, mais sans s'y limiter, les sanctions du Bureau du contrôle des avoirs étrangers (BCAE) des Nations Unies, de l'Union européenne, du Royaume-Uni et des États-Unis)' Vous ne devez pas procéder à des transactions avec des personnes figurant sur une liste de sanctions ciblées (pays, entités, gouvernements ou individus applicables), ni procéder à des transactions dans un pays qui fait l'objet de sanctions territoriales globales'

Nous attendons de tous nos partenaires qu'ils adoptent et maintiennent des procédures appropriées afin d'assurer le respect des régimes de sanctions applicables'

Concurrence

Vous devez agir en pleine conformité avec les lois anti-trust et les lois sur la concurrence applicables, dans la mesure où elles s'appliquent aux activités de Sage et à vos propres activités respectives' Par exemple, vous ne devez pas tenter d'exclure vos concurrents de la chaîne d'approvisionnement, de fixer les prix ou de partager illégalement des marchés'.

Conflits d'intérêts

Lorsque nous faisons affaire ensemble, nous nous attendons à ce que vous nous informiez de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel entre vous et nous, ou autrement lié à la transaction' Par exemple, vous devez nous informer s'il existe un lien personnel entre les individus de nos organisations respectives qui sont impliquées dans la transaction

Employés et conditions de travail

Droits de l'homme

Vous devez respecter les normes internationales en matière des droits de l'homme'

Égalité de traitement

Vous devez veiller à ce que tous les employés soient traités de façon juste et équitable' Par exemple, vous devez choisir des employés en fonction de leurs compétences et non en fonction de caractéristiques personnelles comme le sexe, la race, la couleur, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, la grossesse, la religion, l'activité syndicale, les convictions politiques, le handicap ou l'âge'

Nous nous attendons à ce que vous adoptiez une approche de tolérance zéro à l'égard de la violence, des brimades, de l'intimidation et des mauvais traitements au travail ainsi qu'à l'égard de toute autre forme verbale, non verbale, ou de harcèlement physique ou de discrimination'

Esclavage, traite des êtres humains et travail forcé

Vous ne devez participer à aucune forme d'esclavage ou de traite des êtres humains, et vous, ainsi que vos directeurs, devez interdire la même chose dans votre propre chaîne d'approvisionnement' Vous devez vous conformer strictement à toutes les lois ou conventions s'y rapportant et vous ne devez pas engager involontairement des employés ou adopter des pratiques qui suggèrent un travail forcé ou obligatoire'

Les travailleurs ne devraient pas être tenus de remettre un passeport, une carte d'identité ou un permis de travail en tant que condition d'emploi, et ils doivent être libres de quitter leur emploi moyennant un préavis raisonnable'

Vous devez établir et mettre en œuvre des systèmes appropriés pour vous assurer qu'aucun travail involontaire ou forcé, esclavage ou traite des êtres humains n'est employé ou autrement utilisé dans votre propre chaîne d'approvisionnement'

Travail des enfants

En aucun cas vous ne devez avoir recours au travail des enfants (jeunes de 15 ans ou moins, sauf si l'Organisation internationale du travail l'accepte) dans votre entreprise' Nous attendons de vous que vous respectiez et vous conformiez aux lois et règlements applicables concernant l'âge minimum des travailleurs' Là où des jeunes travailleurs sont employés légalement, ils doivent obtenir une garantie d'heures de travail et de salaires convenables, ainsi que des conditions de travail sûres'

Vous devez vous assurer que les personnes de moins de 18 ans n'effectuent pas de tâches dangereuses (par exemple des tâches qui les exposent à de la maltraitance physique, psychologique ou sexuelle, des tâches souterraines ou sous-marines, à des hauteurs dangereuses, dans des espaces confinés ou avec des machines, équipements ou outils dangereux)'

Heures de travail et rémunération

L'ensemble de vos employés (et ceux qui font partie de votre chaîne d'approvisionnement) doivent être payés au moins le salaire minimum dans leur pays d'emploi, et les heures supplémentaires doivent être payées conformément aux exigences légales locales, ou conformément aux conventions collectives applicables' Vous devez vous assurer que les employés ne sont pas tenus, sauf dans des circonstances exceptionnelles, de travailler des heures excessives pendant leur semaine de travail et qu'ils bénéficient de jours de repos réguliers conformément aux lois et conventions locales'



Conditions d'emploi

Vous devez vous assurer que les employés reçoivent un contrat de travail écrit avant de commencer à travailler et que le contrat est rédigé dans une langue qu'ils comprennent' Les employés doivent également avoir accès à des systèmes de règlement des plaintes afin que les questions liées à l'emploi puissent faire l'objet d'une enquête approfondie en vue d'une résolution équitable'

Liberté syndicale

Vous devez vous assurer que les employés sont autorisés à s'associer librement et à négocier collectivement conformément aux lois et règlements locaux' Dans les pays où le droit à la liberté syndicale ou à la négociation collective est limité par la législation locale, vous devez permettre à vos employés d'élire librement leurs propres représentants'

Les employés doivent pouvoir communiquer avec votre équipe de direction au sujet des conditions de travail sans crainte de harcèlement, de représailles ou d'intimidation'

Santé et sécurité

Vous devez garantir à tous les employés des conditions de travail sûres et conformes aux normes internationales afin de les protéger contre les risques' Vous devez adopter et maintenir des systèmes appropriés de gestion de la santé et de la sécurité, et surveiller et signaler les incidents en matière de santé et de sécurité' Vous devez également effectuer régulièrement des évaluations des risques afin d'évaluer les questions de santé et de sécurité, et prendre les mesures appropriées pour gérer les risques identifiés et y apporter des améliorations'

Environnement

Vous devez adopter des pratiques responsables en matière de gestion des impacts environnementaux et vous conformer aux lois applicables ainsi qu'aux normes internationalement reconnues' Vous devez vous efforcer de minimiser votre impact sur l'environnement et œuvrer en permanence pour l'amélioration de vos performances relatives à l'environnement et au climat' Vous devez également œuvrer en faveur de l'utilisation efficace des ressources et de la gestion durable des déchets'

Minerais de conflit

Dans la mesure où cela s'applique à vos activités commerciales, vous devez mettre en place des politiques et des procédures appropriées afin d'éviter l'acquisition de minerais de conflit ou de minerais extraits de façon non durable dans votre chaîne d'approvisionnement'

Droits fonciers

Nous attendons de vous que vous respectiez les droits fonciers des communautés autochtones'



Confidentialité et sécurité des données

Protection de la vie privée

Vous devez vous assurer de gérer les données que vous détenez avec soin et toujours utiliser toujours la compétence, le soin et la diligence nécessaires pour empêcher le traitement non autorisé ou illicite des données' Lorsque vous traitez des données à caractère personnel, vous devez vous assurer que vous respectez les normes requises par les lois et règlements applicables afin de protéger les intérêts de la personne, y compris le Règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD)'

Sécurité

Vous devez vous assurer d'adopter et de maintenir des structures de gouvernance appropriées qui assurent des contrôles appliqués et garantissent la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des actifs informationnels'

Nous nous attendons à ce que vous respectiez pleinement l'ensemble des exigences législatives relatives aux actifs informationnels'

Les ressources informationnelles englobent : (i) tous vos renseignements personnels ; (ii) les renseignements que Sage vous a fournis ; ou (iii) les renseignements auxquels vous avez accès grâce à l'interaction avec Sage, nos systèmes et notre personnel (y compris, mais sans s'y limiter, tout renseignement concernant les clients de Sage et d'autres tiers)'

Démonstration de la conformité

Nous nous attendons à ce que vous répondiez de façon transparente à toute demande raisonnable que nous ou nos conseillers professionnels vous adresserons pour démontrer votre conformité avec tout ou partie du présent Code'

Conséquences de la non-conformité

Si nous avons des motifs raisonnables de croire que vous n'agissez pas en conformité avec le présent Code, nous tenterons de soulever la question auprès de vous afin de rectifier la situation'

Votre non-respect de ce Code sera considéré comme une infraction grave au contrat' En outre, nous nous réservons le droit de mettre fin à notre relation commerciale avec vous si vous ne vous conformez pas au présent Code dans les circonstances suivantes : (i) une telle non-conformité a ou peut avoir un impact négatif sur nos activités (par exemple, atteinte à notre réputation, à nos employés, à nos clients, à nos actionnaires ou à notre chaîne d'approvisionnement) ou sur les communautés que nous servons ; (ii) vous avez enfreint ce Code à plusieurs reprises et n'avez pas pris les mesures qui s'imposent pour vous conformer au Code ; (iii) vous avez entrepris une quelconque activité illégale ou ne respectez pas les lois et réglementations applicables'



Comment les partenaires font-ils part de leurs préoccupations?

Vous devez nous signaler dès que possible toute infraction réelle ou présumée à ce Code afin que nous puissions prendre les mesures qui s'imposent' Nous soutenons une culture de la prise de parole et prenons au sérieux toutes les notifications qui nous sont adressées de bonne foi' Plus les infractions à ce Code nous seront notifiées rapidement, plus vite nous pourrons enquêter sur elles afin de nous permettre de prendre les mesures correctives qui s'imposent'

Vous devez faire part de vos préoccupations à la personne-ressource de votre programme de partenariat Sage local, ou à votre gestionnaire de compte partenaire Sage local' Toute préoccupation grave doit être signalée à notre VP Risque et assurance, Chris Lauder (e-mail: chris.lauder@sage.com) ou à Vicki Bradin, Directrice juridique du groupe et Secrétaire de l'entreprise (e-mail: vicki.bradin@sage.com)'

Sinon, vous pouvez utiliser notre service gratuit et confidentiel, Safecall, pour signaler des infractions au Code'

Europe		AAMEA	
Autriche	00 800 72332255	Australie	0011 800 72332255
Belgique	00 800 72332255	Botswana	0044 191 516 7764
France	00 800 72332255	Brésil	0800 8921750
Allemagne	00 800 72332255	Kenya	0044 191 516 7764
Irlande	1 800 812740	Inde	000800 4401256
Italie	00 800 72332255	Malaisie	1800 220054
Pays-Bas	00 800 72332255	Maroc	0044 191 516 7764
Pologne	00 800 72332255	Namibie	0044 191 516 7764
Portugal	00 800 72332255	Nigeria	0044 191 516 7764
Espagne	00 800 72332255	Arabie saoudite	800 8442067
Suisse	00 800 72332255	Singapour	001 800 72332255 (Singtel) 002 800 72332255 (M1) 008 800 72332255 (Starhub)
Royaume-Uni	0800 9151571	Afrique du Sud	00 800 72332255
Amérique du Nord		Thaïlande	001 800 72332255
Canada	1877 5998073	EAU	8000 4413376
États-Unis	1866 9013295		

Mises à jour

Nous pouvons mettre à jour ce Code de temps à autre' Il incombe à chaque partenaire de s'assurer qu'il lit, comprend et respecte (et s'assure que ses activités et ses employés respectent) la version la plus récente de ce Code'

Version

La dernière mise à jour de ce Code date de juin 2019'



Sage Group Plc North
Park Newcastle upon
Tyne NE13 9AA

www.sage.com

©2019 The Sage Group plc or its licensors. Sage, Sage logos, Sage product and service names mentioned herein are the trademarks of The Sage Group plc or its licensors. All other trademarks are the property of their respective owners. WF 532473.